

L'entreprise responsable dans la transition écologique

La Revue de l'organisation responsable lance un appel d'article pour son volume 8 n°2 qui portera sur *L'entreprise responsable dans la transition écologique*.

Date limite de soumission : 31 mars 2013

Sous la direction de Corinne Gendron et René Audet, professeurs, Chaire de responsabilité sociale et de développement durable

Le thème de la « la transition vers l'économie verte » fait aujourd'hui irruption dans l'espace public au côté de la « transition vers une économie sobre en carbone », de la transition vers la durabilité » ou encore de la « transition juste ». Notamment porté par des organisations internationales telles que le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE) et l'Agence internationale de l'énergie (AIE), ce nouveau discours est appelé à faire l'objet d'une mise en œuvre croissante dans les politiques nationales et infranationales. Il stipule notamment que les gouvernements devraient mettre en place un interventionnisme « vert » fondé sur des mesures incitatives qui auraient pour effet de modifier le calcul du risque lié à l'investissement dans les éco-innovations. Cet interventionnisme favoriserait les entreprises engagées envers le développement durable et entraînerait un mouvement plus large de modernisation économique aboutissant sur une transition vers une nouvelle économie verte.

Parallèlement à ce discours, de nombreux acteurs proposent des initiatives de villes, villages ou quartiers « en transition » et formulent une vision plus sociale et écologiste de la transition. Ici, c'est la communauté, les organisations locales et les citoyens qui sont considérés comme les principaux moteurs de la transition. L'entreprise y trouve un rôle dans la mesure où elle est à « l'échelle humaine », comme c'est le cas des entreprises d'économie sociale et solidaires.

Enfin, le jeune courant interdisciplinaire des *sustainability transitions studies* se donne l'objectif d'analyser les transformations profondes à long terme des structures socioéconomiques et technologiques des sociétés contemporaines et se propose d'élaborer des méthodes pour « gérer » ou « piloter » les transitions sociotechniques. L'entreprise apparaît ici parfois comme un acteur capable de déverrouiller les « régimes sociotechniques » qui perpétuent la crise écologique, et parfois comme institution intrinsèquement constituante de ces régimes

La transition apparaît donc aujourd'hui à la fois comme un discours sur la réforme économique « verte », comme un ensemble de pratiques et de méthodes visant la conduite du changement, et comme une approche théorique dédiée à la compréhension des transformations macrosociologiques qui pourraient mener à un monde plus écologique. Dans chaque cas, l'entreprise s'y trouve représentée dans des rôles divers et qui nécessitent des analyses approfondies. Dans ce contexte, les auteurs qui désirent contribuer au numéro sur *L'entreprise responsable dans la transition écologique* sont invités à aborder les thèmes suivants (non exclusifs) :

- La mise en place d'un interventionnisme vert, fondé sur des incitatifs à l'investissement dans les éco-innovations, peut-elle véritablement entraîner une transition ? Parallèlement, cet interventionnisme implique-t-il une nouvelle responsabilité sociale des entreprises ?

- Comment l'économie sociale et solidaire peut-elle s'inscrire dans un processus de transition au niveau local ? Comment peut-elle s'ancrer dans des processus de pilotage collectif de l'économie et de l'innovation verte ?
- Quelles formes d'entreprise et d'organisation sont le plus à même de réussir à transformer les structures socio-économiques, les normes dominantes et les réseaux technologiques qui constituent les régimes sociotechniques ? L'entreprise responsable est-elle davantage un élément de verrouillage des régimes sociotechniques, ou bien un facteur de transformation de ces régimes ?
- Quelles approches théoriques permettraient de mieux comprendre et appréhender les transitions et les divers niveaux qu'elles comportent (économie globale, communautés, régimes sociotechniques, etc.) ?

La Revue acceptera des articles écrits dans l'une ou l'autre des deux langues. Chaque article écrit en français fera l'objet d'un résumé en anglais de façon que les mots clés et les résultats apparaissent clairement au lecteur anglophone et réciproquement chaque article écrit en anglais fera l'objet de la même présentation en français.

Les auteurs sont priés de respecter les recommandations ci-jointes concernant les règles de présentation des manuscrits

Les auteurs doivent suggérer deux évaluateurs indépendants susceptibles d'évaluer les articles de ce numéro.

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Manuscrit

Les articles doivent être soumis par internet à l'adresse suivante :
franck.aggeri@mines-paristech.fr

Le texte sera dactylographié à raison de 25 lignes par page et en double interligne. Il ne devra pas dépasser 30 pages. Les pages seront numérotées en bas à droite.

La R.O.R. accepte les articles en français ou en anglais.

La première page comportera le titre et/ou le sous-titre de l'article, les initiales des prénoms, les noms des auteurs, l'indication et l'adresse complète de l'organisme (laboratoire, université, etc.) ainsi que l'adresse internet de l'auteur à qui seront envoyés les épreuves à corriger, les tirés à part et toute correspondance.

Cinq mots-clés maximum en français et en anglais, seront suggérés par les auteurs.

Le texte de l'article commencera en page deux par un bref résumé ne dépassant pas 10 lignes.

Il est recommandé mais non obligatoire que ce résumé soit fourni dans les deux langues de la R.O.R., le français et l'anglais. A défaut l'auteur devra accepter la traduction effectuée par la rédaction.

Les sous-titres de même valeur seront signalés d'une façon identique.

Bibliographie

Les références bibliographiques seront classées par ordre alphabétique, chaque référence doit avoir été citée dans le texte. La bibliographie doit commencer sur une page séparée intitulée Bibliographie. Les références seront classées par ordre alphabétique à partir du nom du premier auteur (en cas d'auteurs multiples) ou de l'éditeur ou du nom du périodique s'il n'y a aucune indication de nom d'auteur ou d'éditeur. Plusieurs références d'un même auteur seront classées par ordre chronologique de publication. Plusieurs références d'un même auteur publiées la même année seront identifiées par des lettres minuscules (a, b, etc.) après l'année. Les noms d'auteurs sont répétés pour chaque entrée. Les références bibliographiques doivent apparaître dans le texte en mettant entre parenthèses les noms d'auteurs suivis des années de publication.

Exemple : « Les recherches sur le sujet (Peretti, 2005 ; Thornburg, 1991 ; Gond, 2005a,b) permettent d'affirmer... »

Le numéro de la page doit être précisé dans le cas d'une citation pour permettre de la situer précisément. De même lorsque le propos d'un auteur est résumé ou paraphrasé le(s) numéro(s) de pages doivent être fournis. Les numéros de pages suivent la date de publication et sont séparés d'elle par deux points.

Exemple : Igalems a écrit que la crédibilité des informations publiées « repose sur l'existence d'un contrôle externe » (2004 : 112).

Si les travaux ont été réalisés par deux auteurs, les deux auteurs doivent être cités chaque fois dans le texte. Si les travaux émanent de plus de deux auteurs, la première fois que la référence apparaît tous les auteurs doivent être cités ; les citations suivantes des mêmes travaux ne comprendront que le nom du premier auteur suivi de « et al. » et de l'année. Toutefois lorsque le nombre des coauteurs est supérieur à cinq, seul le nom du premier d'entre eux est cité suivi de « et al. ».

Concernant les ouvrages figurant en bibliographie il convient d'adopter la présentation suivante : noms de l'auteur ou de l'éditeur suivi des initiales du (ou des) prénom(s). Année. ***Titre du livre (en italique et en gras)***. Ville dans laquelle le livre a été publié, pays : nom de la maison d'édition.

Exemples :

Boulding, K. E. 1956. ***The image***. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Kahn, R. L., & Boulding, E. (Eds.). 1964. ***Power and conflict in organizations***. Glencoe, IL: Free Press.

Katz, D., & Kahn, R. L. 1978. ***The social psychology of organizations*** (2nd ed.). New York: Wiley.

U.S. Department of Labor Statistics, 1976-1983. ***Employment and earnings***. Washington, DC: U.S. Gouvernement Printing Office.

Les revues sont présentées ainsi : noms de l'auteur (ou des auteurs), initiales. Année. Titre de l'article. ***Nom de la Revue***, numéro de volume (numéro de la publication) : numéros des pages. Le numéro de la publication n'est nécessaire que si chaque nouvelle publication d'un même volume commence à la page 1 ; lorsque la pagination est suivie d'un numéro au numéro suivant dans le cadre d'un même volume, l'indication du numéro de publication n'est pas nécessaire.

Exemples :

Fry, L. W., & Slocum, J. W., Jr. 1984. Technology, structure, and workgroup effectiveness: A test of a contingency model. ***Academy of Management Journal***, 27: 221-246.

Goggin, W. C. 1974. How the multidimensional structure works at Dow Corning. ***Harvard Business Review***, 55 (1): 54-65.

Murray, T. J. 1987. Bitter survivors. ***Business Month***. May: 28-31.

Si un article issu d'un périodique n'a pas d'auteur, le nom du périodique suffit, à la fois dans le texte et dans la bibliographie.

Dans le texte :

Parmi les avancées, on compte l'extension de la prestation compensatoire sans limite d'âge (***Le Monde Initiative***, 2004)

Dans la bibliographie :

Le Monde Initiative. 2004. Handicap, quelques avancées. Juillet-Août : 3.

Les chapitres de livres se présentent ainsi : noms des auteurs, initiales. Année. Titre du chapitre (en minuscule sauf pour la première lettre). In suivi des initiales puis du nom de l'éditeur (Ed.), ***titre du livre (en gras et en italique)*** : numéro de pages. Ville dans laquelle le livre a été publié, pays : nom de la maison d'édition.

Exemples :

Berg, N. A. 1973. Corporate role in diversified companies. In B. Taylor & I. MacMillan (Eds.), ***Business policy: Teaching and research***: 298-347. New York: Wiley.

Roberts, F. S. 1976. Strategy for the energy crisis: The case of commuter transportation policy. In R.

Axelrod (Ed.), *Structure of decision*: 142-179. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Sitkin, S. B. In press. Secrecy norms in organizational settings. In L. D. Browning (Ed.), *Conceptual frontiers in organizational communication*. Albany: State University of New York Press.

Les papiers non publiés, thèses, communications, doivent suivre la présentation suivante :

Hereng, H. 2003. *Réseaux d'observation sociale. Caractérisation et performance*. Thèse non publiée de doctorat de gestion, Université des sciences sociales, Toulouse.

Wall, J. P. 1983. *Work and nonwork correlates of the career plateau*. Paper presented at the annual meeting of the Academy of Management, Dallas, TX.

Bartlett, C. A. 1986b. *Kentucky Fried Chicken (Japan) Limited*. (Case No. 9-387-043). Boston, MA:Harvard Business School Case Services.

INSTRUCTIONS TO AUTHORS

Manuscript

Every manuscript must be sent to:

franck.aggeri@mines-paristech.fr and perez.roland@free.fr

The text should be typewritten with double spacing, 25 lines per page. The text should not be longer than 30 pages. The pages are to be numbered in the top right-hand corner.

The R.O.R. accepts French and English articles.

The first page should bear the title and/or the subtitle, the first name initials, the names of the authors, the title and complete address of the place (laboratory, university, etc.) and the main author's electronic address to whom proofs for correction, abstracts and correspondence will be sent.

Five key-words maximum, in French and English, should be suggested by authors.

The article will begin with a brief summary of no more than ten lines.

It's recommended but not compulsory to propose this summary in English and in French; otherwise the author shall accept the translation provided by the editor.

Sub-titles of equal value should be indicated in an identical way.

Bibliography

References should be arranged in alphabetical order, **all of which must be cited in the text**. References should begin on a separate page headed **BIBLIOGRAPHY**.

Entries in the list of references should be alphabetized by the last name of the author (first author if more than one) or editor, or periodical name if there is no indication of individual authors or editors. Several references by an identical author are ordered by year of publication, with the earliest listed first. Multiple references to works by one author with the same year of publication should be differentiated with the addition of small letters (a, b, etc.) after the year. Authors' names are repeated for each entry.

Citations to references should be designated throughout the text by enclosing the authors' names and the year of the reference in parentheses. Example:

Several researches on this matter (Peretti, 2005; Thornburg, 1991; Gond, 2005a, b) allow to confirm...

Page numbers must be included in a citation to provide the exact source of a direct quotation. They should also be used when specific arguments or findings of authors are paraphrased or summarized. Page numbers follow the date of publication given in parentheses and are separated from it by a colon.

Example:

Igalens wrote that credibility of published information “depends on the existence of an external control” (2004:112)

If a work has two authors, cite both names every time the work is cited in the text. If the work has more than two authors, cite all authors the first time the reference occurs; in subsequent citations of the same work, include only the surname of the first author followed by "et al." and the year. However, for works with six or more authors, use only the surname of the first author followed by et al. whenever the work is cited.

Book entries in the list of references follow this form: Authors' or Editors' Last Names, Initials. Year. **Title of book**. City Where Published, Country : Name of Publisher. Examples: Boulding, K. E. 1956. *The image*. Ann Arbor: University of Michigan Press.

Kahn, R. L., & Boulding, E. (Eds.). 1964. *Power and conflict in organizations*. Glencoe, IL: Free Press.

Katz, D., & Kahn, R. L. 1978. *The social psychology of organizations* (2nd ed.). New York: Wiley.

U.S. Department of Labor Statistics, 1976-1983. *Employment and earnings*. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.

Periodical entries follow this form: Authors' Last Names, Initials. Year. Title of article or paper. **Name of Periodical**, volume number (issue number): page numbers. **The issue number should only be included if the periodical's pages are not numbered consecutively throughout the volume--that is, if each issue begins with page 1.**

Examples:

Fry, L. W., & Slocum, J. W., Jr. 1984. Technology, structure, and workgroup effectiveness: A test of a contingency model. *Academy of Management Journal*, 27: 221-246.

Goggin, W. C. 1974. How the multidimensional structure works at Dow Corning. *Harvard Business Review*, 55 (1): 54-65.

Murray, T. J. 1987. Bitter survivors. *Business Month*. May: 28-31.

If a periodical article has no author, the name of the periodical is sufficient both in the citation and in the references.

For example:

There is fear that Social Security rates may rise (*Wall Street Journal*, 1984).

Business Week. 1991. The quality imperative: What it takes to win for global economy. (Special issue.) October 25: 1-216.

Chapters in books follow this form: Authors' Last Names, Initials. Year. Title of chapter (in lower-case letters except for the first word and first word after a colon). In Editors' Initials and Last Names (Eds.), **Title of book**: page numbers. City Where Published, State or Country (only if necessary to identify the city): Name of Publisher.

Examples:

Berg, N. A. 1973. Corporate role in diversified companies. In B. Taylor & I. MacMillan (Eds.), *Business policy: Teaching and research*: 298-347. New York: Wiley.

Roberts, F. S. 1976. Strategy for the energy crisis: The case of commuter transportation policy. In R. Axelrod (Ed.), *Structure of decision*: 142-179. Princeton, NJ: Princeton University Press.

Sitkin, S. B. In press. Secrecy norms in organizational settings. In L. D. Browning (Ed.), *Conceptual frontiers in organizational communication*. Albany: State University of New York Press.

Unpublished papers, dissertations, and presented papers should be listed in the references using the following formats:

Smith, M. H. 1980. *A multidimensional approach to individual differences in empathy*. Unpublished doctoral dissertation, University of Texas, Austin.

Wall, J. P. 1983. *Work and nonwork correlates of the career plateau*. Paper presented at the annual meeting of the Academy of Management, Dallas, TX.

Bartlett, C. A. 1986b. *Kentucky Fried Chicken (Japan) Limited*. (Case No. 9-387-043). Boston, MA: Harvard Business School Case Services.